

	<b>PROGRAMME SERENITE</b>	Page 1 sur 2
		Référence : R1-PG55-FORM370
		rev : 02
		Date de révision : 31/01/2018

**PROGRAMME “SERENITE” OPTIONNEL IMPLANTS MAMMAIRES MONOBLOC® SILICONE  
CONDITIONS GENERALES, PROCEDURE ET EXEMPTIONS DE LA GARANTIE**

Optionnel : Programme Sérénité optionnel : 5 ans

Le programme « Sérénité » est disponible pour un montant net de 150 euros.

De 0 à 5 ans : Le programme “Sérénité” vient en complément du Programme de Garantie standard et couvre la garantie de l'implant pour 5 ans. Le programme “Sérénité” comprend, en plus de(s) implants, un sizer gratuit, si nécessaire, du modèle adéquat, en accord avec le volume de la prothèse à implanter.

Ce programme permet ce qui suit :

“Sérénité” applicable entre 0 et 5 ans (après première implantation)

Dans les 5 ans après implantation, les Laboratoires ARION changeront les implants gratuitement, volume et profil équivalents à l'intervention initiale, et offriront 1.000 € (taxes incluses) pour couvrir les frais de la réintervention (sur présentation de facture de la clinique), en cas de réintervention pour cause de :

- Rupture / perte d'intégrité de l'enveloppe
- Contraction capsulaire

**CONDITIONS/PROCEDURE/EXEMPTION**

La patiente paie les frais de participation (150 € nets), le chirurgien donne les informations sur les implants posés (numéros de série, et éventuellement sizer). Le document d'adhésion complété sera envoyé aux Laboratoires Arion, et les 150 € seront réglés aux L. Arion pour le compte des L. Arion suivant les modalités spécifiées sur le formulaire d'adhésion. Après réception du paiement et du formulaire, la patiente recevra des L. Arion la confirmation de son adhésion au programme “Sérénité”.

La patiente devra conserver son exemplaire ainsi que sa carte patiente car ces documents sont indispensables en cas de réclamation dans le cadre de la garantie.

Un implant ne sera échangé que contre un implant identique (volume, profil).

L'échange des implants et la compensation financière après une réintervention dans le cadre du programme Sérénité ne sera possible qu'une fois par patiente. Dès l'instant que le programme « Sérénité » a été appliqué à une patiente, les implants utilisés en remplacement rentrent dans le cadre de notre garantie standard (gratuite 10 ans) et garantie standard à vie (après 10 ans).

L'implant défectueux doit être obligatoirement retourné aux L. Arion décontaminé, dans des conditions acceptables, afin de faciliter l'analyse et le contrôle technique.

Le programme “Sérénité” ne couvre que les complications inhérentes à la chirurgie d'augmentation mammaire (contractures capsulaires, rupture). Les Laboratoires Arion ne pourront en aucun cas être tenu pour responsable et participer aux frais de réintervention en cas de complication inhérente à l'acte chirurgical lui-même (infection, œdème, rupture à la pose, erreur de taille) qui reste l'entière responsabilité de l'équipe opératoire.

La patiente doit être suivie par un chirurgien plasticien confirmé.

Le remplacement des implants et la compensation financière ne sont pas possibles dans les conditions suivantes :

- Chirurgie réparatrice
- Insatisfaction du résultat esthétique
- Rupture à la pose
- Rupture suite à une ré-opération de révision
- Rupture suite à une capsulotomie ouverte ou fermée
- Remplacement d'un implant intact au sein opposé
- Déformation ou fracture du gel
- Remplacement d'un implant d'une marque autre qu'Arion
- Implant des L. Arion utilisé en dehors du programme Sérénité
- Re-stérilisation, et autre changement d'implant
- Non présentation du formulaire et non-paiement des frais dans les 8 jours suivant l'intervention.

PS : Ce programme “Sérénité” ne remplace pas les réclamations légales.

PJ : Formulaire de participation



# PROGRAMME SERENITE

Page 2 sur 2  
 Référence : R1-PG55-FORM370  
 rev : 02  
 Date de révision : 31/01/2018

## FORMULAIRE DE PARTICIPATION

### (Attestation de participation au programme « Sérénité » Implants Mammaires Monobloc® Silicone)

Pour adhérer au programme Sérénité, ce formulaire doit être entièrement complété dans les huit jours suivant la date d'implantation. Une fois rempli, veuillez l'envoyer aux Laboratoires Arion, par fax (04 92 92 84 04) ou par courrier ou email ([info@laboratoires-arion.fr](mailto:info@laboratoires-arion.fr)).

Merci d'effectuer le virement de 150 € nets sur le compte des Laboratoires Arion (coordonnées bancaires également en bas de page) en mentionnant votre nom et en mettant en référence la mention "Programme Sérénité". Le règlement est également possible par chèque à l'ordre des « Laboratoires Arion ».

Après réception de cette attestation et du paiement, vous recevrez des Laboratoires Arion une confirmation de participation. Il est important de la conserver avec la copie de l'attestation de participation ainsi que la copie de la carte patiente, car ces documents sont une condition en cas de futures et éventuelles réclamations sur le programme « Sérénité ».

#### Patiente

Nom, prénom : ..... Date de naissance : .....  
 Rue : .....  
 Code postal, Ville, Pays : .....  
 Téléphone : ..... E-mail : .....

#### Chirurgien / Docteur

Nom : .....  
 Clinique : .....  
 Rue : .....  
 Code postal, Ville, Pays : .....  
 Téléphone : ..... E-mail : .....

#### Intervention (à compléter par le chirurgien)

Date d'implantation (jj/mm/aaaa)    \_\_ / \_\_ / \_\_\_\_  
 Type d'intervention                     Esthétique                    Remplissage de l'implant  Silicone  
 Approche                                     Axillaire                                     Aréolaire                                     Sous-mammaire  
 Position de l'implant                     Pre-pectoral                                     Retro-pectoral  
 Références et numéros de série :  
 Implant droit : .....  
 Implant gauche : .....  
 Sizer (optionnel) : .....

Merci de lire les conditions d'adhésion au verso.  
 Oui, je souhaite participer au programme Sérénité.

J'ai reçu et bien pris note des conditions de participation.  
 Oui, je confirme qu'il s'agit d'une augmentation mammaire.  
 Oui, je confirme qu'il ne s'agit pas d'une reconstruction mammaire.  
 Oui, je confirme que j'ai bien lu les conditions permettant de bénéficier du programme « Sérénité ».

Date.....  
 Signature.....

### Merci d'envoyer ce formulaire par fax, courrier ou email aux coordonnées suivantes :

Laboratoires Arion  
 BP 1214  
 06254 Mougins Cedex  
 Fax: 04 92 92 84 04  
[info@laboratoires-arion.fr](mailto:info@laboratoires-arion.fr)

Coordonnées bancaires des Laboratoires Arion  
 HSBC  
 RIB : 30056 00296 02962017779 76  
 IBAN : FR76 3005 6002 9602 9620 1777 976  
 BIC : CCFRFRPP